



École Armand-Lavergne
2600 avenue Fletcher
Montréal, H1L 4C5
(514) 596-5115

www.csdm.qc.ca/lavergne

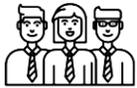
Chers parents,

Il me fait plaisir de vous faire parvenir aujourd'hui le premier bulletin d'informations pour l'année scolaire.

J'ai été ravi de vous rencontrer le matin de la rentrée ou à l'assemblée générale. Je découvre à Armand-Lavergne un milieu dynamique, des enfants allumés et une équipe d'intervenants compétents !

Au plaisir de collaborer ensemble à la réussite de votre enfant cette année !

Martin Malo
Directeur



L'équipe est complète !

Plusieurs nouveaux enseignants se sont joints à l'équipe d'Armand-Lavergne cette année. Vous avez rencontré le titulaire de votre enfant, qui demeure la personne à aviser en premier si vous avez une préoccupation.

Du côté des **spécialistes et professionnels**, voici les intervenants :

Luwengo Lusadisu
Nassim Amrouche
Jean Manes
Chafik Yousfi
Nathalie Gascon
Mathieu Mailloux
Liza Lauzon
Karyne Lanoie
Catherine Bergeron Kipling

Spécialiste en anglais langue seconde
Spécialiste en anglais langue seconde (lundi)
Spécialiste en éducation physique
Spécialiste en éducation physique (lun, mar, merc)
Spécialiste en arts dramatique (mercredi)
Spécialiste en musique
Orthopédagogue, remplacement de Mélanie Vincent
Orthopédagogue (lundi, mardi, mercredi, jeudi)
Orthopédagogue (vendredi)

Caroline Bibeau
Gabrielle Gagnon
Denis Brouillard
Patricia Gagnon
Raïa Belarbi
Sylvie St-Germain
Katy Mailloux

Psychoéducatrice (lundi, mardi, mercredi, jeudi – remplacement de Isabelle Proulx)
Orthophoniste
Technicien en éducation spécialisée
Technicien en éducation spécialisée (mardi, mercredi – remplacement de Cendra Chauvin)
Infirmière CLSC (vendredi)
Hygiéniste dentaire CLSC
Travailleuse sociale CLSC (vendredi)



Conseil d'établissement

La première rencontre du CÉ aura lieu le **mardi 17 octobre** prochain.

Voici la liste des membres-parents du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2017-2018 :

-Geneviève Bois
-Guylaine Gauthier
-Mélina Boucher

-Pierre McNicoll (aussi au Comité de parents de la CSDM)
-Kaven Morasse





Avis de non-paiement : erreurs

Certains parents ont reçu une lettre d'une agence de recouvrement. Cette compagnie travaille avec la commission scolaire pour retrouver certains montants impayés et permettre la poursuite des services adéquats aux élèves. Il y a eu cependant des erreurs ; les contributions volontaires (qui sont facultatives) ont été prises en compte. De plus, il est mentionné sdg alors que c'est sans lien.

Vos frais scolaires sont payés ? Ignorez l'avis. Le secrétariat enverra sous peu l'état de compte réel.



Messages aux titulaires

Si vous désirez parler à un enseignant d'une situation qui vous préoccupe ou de tout autre sujet, nous comptons sur votre collaboration pour prendre rendez-vous avec lui en écrivant une **petite note dans l'agenda** de votre enfant. Il leur fera toujours plaisir de prévoir un moment pour communiquer avec vous !

L'agenda demeure aussi le meilleur outil pour transmettre l'information d'une **absence prévue** ou d'un **départ pour un rendez-vous** qu'il vous aura été impossible de prévoir lors d'une journée pédagogique.



Entrées / Cloches

Si votre enfant n'est pas inscrit au service de garde, il sera accueilli sur la cour entre 8h et 8h05 le matin et entre 12h32 et 12h42, le midi. Avant ces heures, aucun surveillant n'est présent. Au son de la cloche à 8h05 et 12h42, les élèves en retard doivent passer par le secrétariat. **Il est important d'être à l'heure pour participer au bon fonctionnement de l'école, ne rien manquer en classe et développer de bonnes habitudes de ponctualité!**



Club des petits déjeuners

La première rencontre avec l'organisme et les parents bénévoles aura lieu cette semaine pour que le projet démarre sous peu. Il n'est pas trop tard pour se manifester si vous êtes disponibles le matin.



Photo scolaire

Le sourire de votre enfant sera une fois de plus immortalisé à l'école le **18 octobre** prochain!

Avec la nouvelle technologie, il sera important de porter des vêtements qui ne sont pas dans les teintes de **vert**.



1^{ère} communication et bulletin de la première étape

Vous recevrez vendredi les observations de l'enseignant depuis le début de l'année. Cela est un bon indicateur du fonctionnement de votre enfant dans sa nouvelle classe afin de s'ajuster avant la fin de l'étape. Le bulletin sera remis la semaine du 20 novembre. Réservez-votre soirée du **jeudi 23 novembre** pour la rencontre avec l'enseignant !



Site web

Je vous invite à consulter régulièrement le site web de l'école. Plusieurs informations et offres diverses y sont déposées, comme le seront les prochains Info-parents. www.csdm.qc.ca/lavergne



Aide aux devoirs

Quelques élèves ciblés pourront dès le **7 novembre** débiter le soutien pour les devoirs. L'objectif est d'outiller l'enfant, mais aussi sa famille, pour que la période de devoir demeure une routine agréable et efficace qui pourra consolider certains apprentissages.



Un des meilleurs outils de progression scolaire demeure la **lecture quotidienne**, un plaisir à partager en famille...

Bonnes lectures!